

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal : 53

N°197

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 46

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 DÉCEMBRE 2020

L'AN deux mille vingt, le 17 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 décembre 2020, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCKET, Maire.

Etaient présents : FRANCKET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

AUGY Thierry, CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, CHARTIER Lewis, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, ANQUETIL Marie Amélie, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, KARMAN Jean jacques, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, BUTT Zishan, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Est absent : GILLY Jean Paul.

Représentés par :

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Monsieur Franck LE ROY

Monsieur Michel HADJI-GAVRIL

Madame Nadege NIFEUR

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Safia BOUCHA

Monsieur Jean jacques KARMAN

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Secrétaire de séance : Yasmina BAZIZ

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration
Générale

OBJET : Approbation de la convention cadre entre la Ville d'Aubervilliers et le
Centre Communal d'Action Sociale d'Aubervilliers pour la période 2021/2023.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de convention cadre 2021/2023 entre la Ville d'Aubervilliers et le
C.C.A.S., tel qu'il figure en annexe de la présente délibération ;

Adoption à l'unanimité par 52 pour

DELIBERE :

APPROUVE la convention cadre 2021/2023 entre la Ville d'Aubervilliers et le
C.C.A.S, telle qu'elle figure en annexe de la présente délibération.

AUTORISE Madame le Maire, ou en cas d'absence ou d'empêchement, son
représentant délégué, à signer ladite convention, ainsi que tout document y afférent.

Reçue en préfecture le : 18/12/20
Accusé en préfecture :
93-219300019-20201217-lmc118807-DE-1-1
Publiée le : 18/12/20
Certifiée exécutoire : 18/12/20

Le Maire,

Karine FRANCOLET

